

Landry se porte à la défense de Jean-Claude Scraire

JOCELYNE RICHER
Presse canadienne

■ Le premier ministre, Bernard Landry, s'est porté à la défense de l'ex-président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Jean-Claude Scraire, hier, malgré la piètre performance de la Caisse sous son règne. On apprenait lundi que la Caisse avait connu en 2002 son pire exercice en 37 ans d'histoire, affichant une perte de 8,55 milliards \$.

En Chambre, hier, pour la reprise des travaux à l'Assemblée nationale, le chef de l'opposition, Jean Charest, et le chef de l'Action démocratique, Mario Du-

mont, ont tour à tour fait porter le blâme aux dirigeants de la Caisse pour leur mauvaise gestion du «bas de laine» des Québécois et au gouvernement Landry qui aurait laissé pourrir la situation.

M. Dumont s'est demandé pourquoi l'ex-président de la Caisse avait reçu un bonus en plus de son salaire, après avoir présidé «à un des pires désastres financiers» qu'on puisse imaginer.

Pour sa part, M. Charest, a reproché au gouvernement Landry d'avoir fait



Jean-Claude Scraire

Voir SCRAIRE en C 2 ►

SCRAIRE

Suite de la C 1

«la sourde oreille» malgré les dérapages de l'ancienne direction de la Caisse, une attitude qui a eu pour effet de cumuler «en deux ans 13,2 milliards \$ de pertes, soit plus que le budget du ministère de l'Éducation».

M. Charest a aussi rappelé que le premier ministre avait vanté les mérites de Jean-Claude Scraire, l'an dernier, en disant qu'il avait très bien dirigé la Caisse. Loin de se défilier, M. Landry en a rajouté, hier, en affirmant que l'hommage rendu à M. Scraire en mai 2002, «je le redis encore». Plus tard, il a dit que M. Scraire avait «vaillamment servi la collectivité québécoise».

Le premier ministre a fait remarquer que les administrateurs de la Caisse étaient «libres de leurs décisions». Par conséquent, à ses yeux, le gouvernement ne doit pas être blâmé pour leurs mauvais coups, ni être louangé pour leurs bons coups. Il a indiqué par ailleurs que son gouvernement allait «modifier les règles de gouvernance (de la Caisse) dès que nous serons de retour dans cette assemblée».

Plus tôt, le leader de l'opposition, Pierre Paradis, avait tenté en vain de convaincre la présidente de l'Assemblée nationale, Louise Harel, de la nécessité de tenir un débat d'urgence en Chambre sur le mauvais rendement de la Caisse.